

**AUTORISATION SPECIFIQUE DE CONDUITE DE VEHICULES  
DE SOCIETES PRIVEES PAR DES AGENTS DU DEPARTEMENT des PO**

L'entrée principale du Palais des Rois de Majorque étant destinée uniquement aux piétons, un fonctionnement spécifique a été mis en place entre l'Armée – Centre Parachutiste d'Instruction Spécialisée – et le Service Animations et Festivités du Département des PO afin que les véhicules puissent accéder au site via l'entrée de l'armée située rue Jean Vieilledent.

Ce passage reste toutefois très strict et seuls quelques agents du Service Animations et Festivités sont accrédités d'une autorisation de passage.

Aussi, dans le cadre de manifestations, travaux ou entretiens périodiques du site, ces agents sont régulièrement amenés à conduire des véhicules de sociétés privées.

Ceci exposé :

- Je soussigné, Madame/Monsieur....., représentant la société....., autorise les agents du Département des PO à conduire les véhicules immatriculés :

.....  
.....  
.....  
.....

du.....au....., dans le cadre de.....

.....  
*.(renseigner l'objet : manifestation, travaux, entretiens périodiques du site...).*

- Je déclare que ces véhicules sont garantis en responsabilité civile obligatoire auprès de la compagnie d'assurances (Nom et Adresse) ....., par le contrat n°....., pour tous dommages matériels et / ou corporels aux tiers provoqués par le conducteur ainsi que pour les dommages matériels aux véhicules.

Ledit contrat comporte également la garantie "individuelle conducteur" :

OUI                      NON

(rayer la mention inutile)

Le contrat susvisé ne prévoyant pas de "conducteurs exclusifs désignés" et permettant la conduite par tout conducteur, les agents mentionnés ci-dessus sont garantis au titre du présent contrat.

- En cas de sinistre, je m'engage à mettre en jeu les garanties du contrat d'assurance n°.....garantissant les véhicules susvisés ainsi qu'à ne pas déposer de réclamation auprès du Département des PO afin qu'il procède à la réparation des dommages ou au remboursement de la franchise et / ou malus éventuellement appliqué par l'assureur.

Perpignan, le .....

Visa du représentant de la société

Visa de l'assureur